



Année
universitaire
2016 - 2017



MASTER 2

Mention Droit des affaires

Parcours type Juriste d'Affaires

Diplôme d'Université - DJCE

Responsable : Marie-Hélène MONSERIE-BON, Professeur, Julien THERON, Professeur

PRESENTATION

Ce Master, auquel est associé un Diplôme d'Université, le diplôme Juriste conseil d'entreprise (DJCE), est destiné à donner une formation de haut niveau en droit des affaires. Orientée vers la pratique du droit de l'entreprise, cette formation permet aux étudiants, au contact de professionnels du droit, de se familiariser notamment avec les techniques contractuelles, fiscales, sociales et le droit des sociétés.

Débouchés

Cette formation destine tout particulièrement les étudiants à des carrières au sein des directions juridiques d'entreprise ou des cabinets d'avocats d'affaires dans les secteurs notamment du corporate, des fusions acquisitions, des restructurations d'entreprise, des entreprises en difficulté (...) dans leurs aspects internes et internationaux.

CONDITIONS D'ADMISSION

CONDITIONS PREALABLES d'ACCES :

Ont vocation à être admis en Master 2 Droit mention droit des affaires, parcours type Juristes d'affaires, les étudiants ayant validé la première année du **Master mention droit des affaires ou d'un autre Master de droit, ou d'un diplôme jugé équivalent par le conseil scientifique.**

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Dans tous les cas, l'admission en Master 2 est effectuée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat ainsi que d'une lettre de motivation. L'admission peut être subordonnée à l'acquisition de certains prérequis.

ATTENTION !

Si vous êtes étudiant dans une des Universités suivantes : Bordeaux - Caen - Cergy - Lyon - Montpellier - Nancy - Paris II - Poitiers - Rennes - Strasbourg - Toulouse et que vous souhaitez présenter uniquement votre candidature dans votre Université d'origine, **vous devez procéder au retrait et au dépôt d'un seul dossier au titre de la « sélection locale » auprès de ce centre.**

Si vous souhaitez vous présenter dans un ou plusieurs autres centres que celui de votre université d'origine, vous devez effectuer le dépôt d'un second dossier au titre de la « **sélection nationale** » auprès de la FNDE - S'inscrire au préalable en utilisant le www.fnde.asso.fr.

Statistiques d'admission 2015/16:

- Nombre de dossiers déposés : 150 (hors candidatures de diplômés étrangers)
- Nombre de candidats inscrits : 25

Profil des candidats retenus :

bon cursus, motivation, pratique des langues étrangères, stages ou emplois saisonniers.

MODALITES DE CANDIDATURE:

Les modalités de candidature sont disponibles sur le site internet de l'université à la page suivante : www.ut-capitole.fr/formations (consulter l'onglet Admission de la fiche du diplôme)

Conditions spécifiques pour les étudiants titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger :

Consulter la page du site www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/titulaire-d-un-diplome-etranger

OU contacter le **Service des Relations Internationales**, ARSENAL, bureau J 104 – portail.etranger@ut-capitole.fr

CONTENU DE LA FORMATION

De septembre à avril, les étudiants suivent les cours du Master Juriste d'Affaires qui sont complétés par l'enseignement spécifique relevant du DJCE. Conduit sous forme de séminaires, cet enseignement est principalement pratique et alterne les exercices d'application et les études de cas. Les étudiants effectuent ensuite un stage de formation en entreprise.

Au mois de juin, les étudiants de tous les DJCE se retrouvent à Montpellier pour une formation complémentaire sanctionnée par des certificats de spécialisation (droit fiscal, droit social, droit et fiscalité du commerce international, droit des sociétés, droit économique, propriété intellectuelle).

Master 2	
SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<p>UE1 - 99h - 16 crédits Création de l'entreprise - 57h Structure de l'entreprise – 42h</p> <p>UE2 - 180h - 25 crédits Techniques fiscales – 69h Techniques contractuelle – 51h Techniques sociales – 60</p> <p>UE3 - 24h - 3 crédits</p> <ul style="list-style-type: none">Gouvernance – 69h	<p>UE4 - 40h - 5 crédits Anglais juridique</p> <p>UE5 – 11 crédits Stage (12 semaines minimum ; 6 semaines pour les étudiants préparant l'examen d'entrée au CRFPA)) et rédaction d'un rapport de stage qui sera évalué au cours d'une soutenance. Il se déroule principalement en entreprise (service des contrats, de la propriété industrielle, des ressources humaines...) ou en cabinet (droit fiscal, droit des sociétés, droit social, droit communautaire...).</p>
DJCE	
SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<p>UE1 : Analyse comptable et financière de l'entreprise 18h</p> <p>UE2 : Séminaires pratiques de droit des affaires – 45h</p>	<p>UE3 :</p> <p>Propriété intellectuelle – 30h Commerce international – 30h</p> <p>UE4 : Soutenance du rapport de stage</p> <p>UE5 : Report de la note obtenue au certificat de spécialité FNDE Montpellier</p>

Bonification : facultatif : activités physiques et sportives, participation à des concours nationaux ou internationaux juridiques ou de plaidoirie.

Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées dans l'arrêté d'examen.

PARTENARIATS PROFESSIONNELS

Les partenariats professionnels qu'entretient le Master Juriste d'Affaires-DJCE prennent des formes diverses :

- Le Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise, qui est délivré en complément du Master, a été créé par la Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise qui associe les principales organisations de professionnels de cette discipline à onze universités.
- Une des particularités de cette formation est que les enseignements y sont très largement dispensés par des praticiens du droit qui exercent dans les directions juridiques des entreprises ou dans des cabinets d'avocats d'affaires. Ainsi cette formation concrète est assurée d'être en adéquation avec les attentes des milieux professionnels.
- Des stages en entreprise ou en cabinet d'avocats sont périodiquement proposés aux étudiants par les partenaires professionnels du Master, entreprises de la région toulousaine, mais aussi par des entreprises installées dans des régions plus éloignées ou à l'étranger (Paris, Nord, Royaume Uni, Luxembourg...).
- La contribution financière des entreprises et de la Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise constitue un apport indispensable au bon fonctionnement du Master.

PREPARATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Des ateliers de préparation à l'insertion professionnelle sont organisés et animés par le SUIO-IP :

- Construction d'un projet professionnel : Valoriser sa formation, valoriser ses expériences, valoriser ses atouts, recherche de stage
- Techniques de recherche d'emploi : CV, lettres, préparation aux entretiens de recrutement.
- Mobilité internationale : CV, lettre de motivation et entretien en anglais.
- Construction de son portefeuille d'expériences et de compétences via la plateforme numérique PEC

Des mini-conférences et des journées métiers sur des thèmes variés sont programmées tout au long de l'année.

Les dates de ces ateliers et manifestations sont consultables au SUIO-IP, dans la newsletter de l'Université ainsi que sur le site internet d'UT1 Capitole (rubrique "orientation et insertion" et rubrique "actualité").

Les inscriptions s'effectuent en ligne.

POUR VOUS INFORMER

Découvrez notre espace documentaire et trouvez des éléments de réponse pour construire votre parcours d'études et votre projet professionnel.

Vous trouverez au SUIO-IP un espace d'accueil et de documentation pour vous informer et vous conseiller sur les formations, l'international, les concours de la fonction publique, les métiers de l'entreprise ou le marché de l'emploi.

Nos ressources documentaires sont référencées dans notre catalogue et consultables sur place ou en ligne :

<http://suio-ut-capitole.centredoc.fr>

En Savoir + : Consulter les enquêtes sur l'Insertion Professionnelle des diplômés réalisées par l'OFIP

L'OFIP (l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie le devenir universitaire et professionnel des anciens étudiants : Poursuites et reprises d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, situation à 30 mois (emploi, études, chômage,...), caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique,...).

Accessibles en ligne sur le site d'UT1 rubrique Orientation et Insertion ou au SUIO-IP

Scolarité : UT1 Capitole
Centre du Droit des Affaires
Manufacture des Tabacs - Bureau MD 429 (sélection locale)
21, Allée de Brienne -31000 TOULOUSE CEDEX

☎ 05 61 12 87 47 - Fax : 05 61 12 88 57
Mail : djce@ut-capitole.fr

FNDE (sélection nationale)
34 bis rue Vignon - 75009 PARIS cedex
www.fnde.asso.fr

Service Universitaire d'Information d'Orientation et Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP)

2 rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse Cedex 9
☎ 05.61.63.37.28 - Mail : ut1suio@ut-capitole.fr

Bureau des stages Bâtiment Arsenal, 3ème étage, AR379 et 381
Mail : stages@ut-capitole.fr

Informations sur les stages (législation, offres de stage, convention de stage...) :
<http://www.ut-capitole.fr/orientation-et-insertion/preparer-son-insertion/stages/>